Réunion du conseil municipal du 17 mars 2017

Présents: Mmes DIGUE, COTTIER, MALEUVRE, NEVEU, PRIME, Mrs JAGAULT, LASSALLE, BOURDEAU, CLÉMENT, CHOLLET.

Absents excusés: J. P. ETENDARD avec pouvoir à C. COTTIER

Absents: Mmes CROIXMARIE et HAMON, Mrs BARREL et LURTON.

Taux d'imposition 2017

Le conseil décide d'augmenter les taux d'impositions des taxes d'habitations, foncières et foncières non bâties de 1% ce qui aura pour conséquence une recette supplémentaire d'environ 1600 € pour la commune.

Vote: pour 11

Approbation du projet de BOVIDUC pour M Christophe GENDRON.

Suite à la demande de Mr GENDRON, nous acceptons son projet et nous l'avons informé des mesures qu'il devra respecter par rapport aux différentes nuisances que cela entraînera lors de ces travaux. Mr Gendron s'engage à remettre la voirie en état, à faire le nécessaire pour toutes les nuisances que cela comporte vis à vis des différents organismes et des usagers, de respecter les modes d'évacuations des eaux pluviales, de prévenir la mairie du début de ces travaux afin de procéder à la mise en place des déviations. Ce projet est bien d'ordre privé et en aucun cas la mairie n'acceptera aucune réclamation pour un mauvais dysfonctionnement que ce soit. En outre elle ne contribue en aucune manière aux travaux et au financement.

Vote: pour 11

Demande de Subvention exceptionnelle

Dans le cadre d'un voyage scolaire organisé par le RPI et en association avec les parents d'élèves pour 48 enfants il est demandé aux 3 communes du RPI de participer à hauteur de 20 € par élève y participant soit 20 €x15 enfant de lalleu = 300 €. Après discussion le conseil accepte cette demande.

Vote : pour 11 - Participation de l'APE de 4000 € pour ce voyage.

Délégué communautaire spécial accessibilité à la COM.COM

David CHOLLET Titulaire, Christine Digue suppléant. *Vote: pour 11*

Augmentation de l'Indemnité des Adjoints

Mme le maire propose au conseil d'augmenter les indemnités des adjoints à savoir:

1^{er} adjoint passage à 250 € net, 2ème et 3ème adjoints à 200 € net par mois.

Le conseil après discussion vote à l'unanimité moins celle des personnes concernées cette augmentation.

Vote: pour 10

Reconduction de la convention passée avec le département pour le suivi de la station d'épuration

Une convention est passée avec le département afin de venir inspecter les données qui sont relevées chaque semaine par l'employé municipal et envoyées ensuite aux services concernés de l'environnement. Le montant de cette convention est de 0,41 € par habitants par an. Le renouvellement est fait pour une période de 4 ans.

Vote pour 11

Demande de la commune d'ERCÉ en LAMÉE d'un remboursement de frais scolaire

La commune d'ERCÉ nous demande le remboursement de frais de scolarité pour un enfant de Lalleu depuis l'année scolaire 2013/ 2014 et 2015/ 2016. Ce montant s'élève à 1000 €.

N'ayant pas connaissance de cette situation nous demandons donc à la commune d'Ercé de nous fournir l'écrit justifiant cette demande.

Vote: Contre 11

Pour le futur et à partir de ce jour il est décidé de ne pas prendre en charge les frais de scolarité si le choix des parents de ne pas choisir notre école maternelle et élémentaire s'avère. Nous ne nous engageons pas dans une participation financière qui nous serait demandée.

Vote pour 11

Subvention communale

Les subventions ont été votées et les associations recevront un courrier pour les informer du montant octroyé.

Nous nous permettons de les informer en premier et nous vous communiquerons ultérieurement les montants alloués. *Vote: pour 9, Abstentions 2.*

Eléments à discuter pour le vote du budget

Discussion des points forts du budget, et plus particulièrement le poste charge du personnel ainsi que les futurs investissements.

Divers

Informations sur des projets d'urbanisme

Rencontre avec la société Pigeon et le Département pour l'implantation exacte des ralentisseurs.

Mise au point des différentes informations concernant les TAP